



**HAL**  
open science

## Une politique du passé qui ne disait pas son nom

Mathias Delori

► **To cite this version:**

Mathias Delori. Une politique du passé qui ne disait pas son nom : Les séjours de jeunes de RFA en France entre 1949 et 1973. 2020, pp.19. hal-03059292

**HAL Id: hal-03059292**

**<https://hal.science/hal-03059292>**

Submitted on 15 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

**LES CAHIERS**

**WORKING  
PAPERS**

**19**



# UNE POLITIQUE DU PASSÉ QUI NE DISAIT PAS SON NOM

LES SÉJOURS DE JEUNES DE RFA EN FRANCE ENTRE 1949 ET 1973

## MATHIAS DELORI

### RÉSUMÉ

En 1963, la France et la République Fédérale d'Allemagne (RFA) décidèrent de subventionner massivement les rencontres entre les jeunes des deux pays. Jusqu'au milieu des années 1970, l'organisme chargé de superviser cette action publique développa une pédagogie qui tournait le dos à ce qu'on appelle aujourd'hui le « travail de mémoire ». Les organisateurs de rencontres se voyaient expliquer que celles-ci pouvaient porter sur tous les sujets sauf la Seconde guerre mondiale. Cet article s'interroge sur l'origine de cette prescription. L'argument est qu'elle s'inscrivait dans un contexte plus général : entre 1949 et 1973, la RFA a envisagé les séjours des jeunes Allemands à l'étranger comme un symbole de la rupture avec le nazisme. Les jeunes devaient incarner l'émergence d'une Allemagne (occidentale) nouvelle.

MATHIAS DELORI est chargé de recherche CNRS au Centre Marc Bloch à Berlin et chercheur associé au Centre Émile Durkheim. Ses travaux portent sur les questions de sécurité et l'épistémologie des sciences sociales. Sa thèse sur la place de la jeunesse dans les relations franco-allemandes est parue chez Peter Lang en 2017. Sa dernière monographie s'intitule *Combien vaut une vie ? Théorie de la violence libérale* (Éditions Amsterdam, 2021).

<https://www.mathiasdelori.com>

### Pour citer cet article :

MATHIAS DELORI, Une politique du passé qui ne disait pas son nom : les séjours de jeunes de RFA en France entre 1949 et 1973, *Les Cahiers du Centre Émile Durkheim*, [en ligne], 19 | 2020.

# UNE POLITIQUE DU PASSÉ QUI NE DISAIT PAS SON NOM

## LES SÉJOURS DE JEUNES DE RFA EN FRANCE ENTRE 1949 ET 1973

### MATHIAS DELORI

Discours à la jeunesse allemande du président de Gaulle, 9 septembre 1962



## INTRODUCTION |

Le 22 janvier 1963, le président de République Française et le chancelier de la République Fédérale d'Allemagne (RFA) signèrent une convention internationale - communément appelée « *Traité de l'Élysée* » - proclamant la « *réconciliation* » entre la France et l'Allemagne<sup>1</sup>. Six mois plus tard, leurs ministres des Affaires étrangères paraphèrent un accord instituant un organisme binational - l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) - chargé d'encourager les rencontres entre jeunes Français et Allemands de l'Ouest. L'OFAJ organisa lui-même quelques rencontres et s'appuya plus souvent sur des « *partenaires* ». Concrètement, il accordait des subventions, sous certaines conditions, aux associations de jeunesse, aux comités de jumelage et aux écoles souhaitant faire se rencontrer des jeunes des deux pays. Cette action publique se présentait comme une politique d'éducation à la cause de la « *réconciliation* » franco-allemande. Le discours officiel stipulait que les séjours dans l'autre pays et les contacts conduiraient à la déconstruction des préjugés nationalistes<sup>2</sup>.

1 Je remercie Xabier Itçaina, Henry Rouso et les évaluateurs anonymes pour leurs commentaires stimulants sur des versions précédentes de ce texte.

2 Cette idée avait été formulée, notamment, par Karl Deutsch : Karl Deutsch, *Political Community and the North Atlantic Area*, Princeton, UP, 1957, Karl Deutsch, *Nationalism and Social Communication*, New York,

Jusqu'au milieu des années 1970, l'OFAJ développa une pédagogie qui tournait le dos à ce qu'on appelle aujourd'hui le « *travail de mémoire* »<sup>3</sup>. Il disposait par exemple d'une bibliothèque où les organisateurs de rencontres et les jeunes pouvaient trouver de la documentation sur les relations franco-allemandes. La responsable de cette bibliothèque avait reçu pour consigne de ne pas se procurer d'ouvrage portant sur la période antérieure à 1945<sup>4</sup>. La direction de l'OFAJ justifiait cette orientation en expliquant que « *la réconciliation passe par l'oubli* ». En 1964, elle édita par exemple dans les deux langues le poème de Paul André Kugler intitulé « *Réconciliation/ Aussöhnung* ». Ce poème commençait par le vers :

« Oublions, oublions les mille et mille horreurs.

Chaque strophe reprenait, ensuite, ce thème de l'oubli :

« Oublions la souffrance - oui, trop abominable ; Oublions le squelette et le laboratoire ; Oublions les crachats, les fouets, pendaisons ; Oublions pour jamais assassins et brigands »<sup>5</sup>.

Cette valorisation de l'oubli dans un dispositif censé déconstruire les préjugés nationalistes apparaît aujourd'hui curieuse. En effet, on associe l'idée de « *réconciliation* » à celle de prise de conscience du caractère relatif et situé des représentations historiques. Pour reprendre une formule de Valérie Rosoux, la plupart des acteurs des politiques de réconciliation font aujourd'hui leur l'idée selon laquelle « *la résolution durable des conflits implique la transformation progressive des représentations du passé conflictuel. Elle suppose sinon l'harmonisation des lectures divergentes et parfois contradictoires du passé, au moins l'acceptation et la reconnaissance de ces différentes lectures par l'ensemble des protagonistes* »<sup>6</sup>. Dans l'espace franco-allemand, la croyance dans les vertus du dialogue transnational sur les représentations historiques trouva son paroxysme dans l'élaboration, au tournant des années 1990 et 2000, d'un manuel commun d'histoire commun<sup>7</sup>. L'association du thème de la réconciliation à celle de « *travail de mémoire* » est cependant plus générale. Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc ont récemment montré que cette association fait partie des « *poncifs* » des dispositifs de réconciliation<sup>8</sup>. On est donc tenté de se demander pourquoi

The Technology Press of the MIT, 1953.

3 Paul Ricoeur a forgé cette expression pour désigner les modes réflexifs de représentation du passé. Voir : Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

4 Entretien avec Bernard Viale, ancien cadre de l'OFAJ, Paris, 26 mai 2002.

5 Paul André Kugler, *Réconciliation. Aussöhnung*, Strasbourg, 1964.

6 Valérie Rosoux, *Les usages de la mémoire dans les relations internationales : le recours au passé dans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et de l'Algérie de 1962 à nos jours*, Bruxelles, Edition Bruylant, 2002, p. 2.

7 Rainer Riemenschneider, *Un manuel scolaire peut-il être plurinational? L'exemple du Manuel d'histoire franco-allemand*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 75-86, Étienne François, *Le manuel franco-allemand d'histoire. Une entreprise inédite, Vingtième siècle*, 2007, p. 73-86, Emmanuel Droit, *Entre histoire croisée et histoire dénationalisée. Le manuel franco-allemand d'histoire, Histoire de l'éducation*, 101, 2007, p. 151-162.

8 Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc, *À quoi servent les politiques de la mémoire ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017, p. 127.

l'OFAJ tourna le dos, dans les années 1960, à cette pédagogie consistant à réfléchir sur le caractère relatif et situé des représentations historiques.

Quand on les interroge sur la question, les témoins de l'époque expliquent que la pédagogie de l'oubli promue par l'OFAJ reflétait simplement « l'esprit du temps ». Pour Stéphane Hessel par exemple : « la notion de mémoire, et l'importance de la mémoire, est apparue plutôt vingt ou trente ans après la guerre. Au début, le souci essentiel était de faire se rencontrer des jeunes qui ne s'étaient pas rencontrés et qui s'étaient opposés complètement l'une à l'autre. Et donc les rencontres étaient d'autant plus fructueuses qu'on parlait de l'avenir et pas du passé »<sup>9</sup>. Selon ce récit, le « régime d'historicité » des deux sociétés était davantage présentiste ou tourné vers l'avenir<sup>10</sup>. Le « moment-mémoire » décrit par Pierre Nora n'était pas encore à l'ordre du jour<sup>11</sup>. De plus, la question des responsabilités dans les crimes commis pendant la Seconde guerre mondiale était en grande partie tabou<sup>12</sup>. Dès lors, il serait anachronique de trouver curieux le discours des années 1960 qui associait les thèmes de la réconciliation, de l'oubli et de la jeunesse.

Bien que séduisante en première analyse, cette thèse ne résiste pas à l'examen empirique. Au moment de la création de l'OFAJ, Adorno avait théorisé la notion de « travail sur le passé » et l'idée selon laquelle les jeunes constituaient la catégorie cible de l'éducation civique nouvelle qu'il appelait de ses vœux<sup>13</sup>. Par ailleurs, des historiens français et allemands s'étaient rencontrés au cours des années 1950 pour confronter leurs perspectives sur l'histoire franco-allemande. Ils n'avaient certes pas produit de manuel commun mais l'idée de dialogue et de dénationalisation des récits historiques était bien présente, et ce d'autant plus qu'un tel dialogue avait été initié dès les années 1920<sup>14</sup>. Enfin, nous verrons plus loin que des associations proposèrent, dans les années 1960, d'organiser des rencontres franco-allemandes sur des lieux de mémoire de la Seconde guerre mondiale avant que la direction de l'OFAJ ne parvienne à les en dissuader. Cette explication en termes de « régime d'historicité » n'est donc pas totalement satisfaisante.

9 Stéphane Hessel était haut-fonctionnaire au ministère de l'Éducation nationale lors de la création de l'OFAJ. À ce titre, il fut membre de son premier Conseil d'administration. *Entretien avec l'auteur*, Francfort-sur-l'Oder, le 29 juin 2002

10 Sur cette notion, voir : François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.

11 Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997.

12 Sur les débats relatifs à la Seconde guerre mondiale en France et en RFA au début des années 1960, voir : Henry Rousso, *Vichy : l'événement, la mémoire, l'histoire*, Paris, Gallimard, 2001, Hélène Camarade, *Le passé national-socialiste dans la société ouest-allemande entre 1958 et 1968. Modalités d'un changement de paradigme mémoriel, Vingtième-siècle*, 2011, p. 83-95.

13 Theodor Adorno, *Was bedeutet: Aufarbeitung der Vergangenheit?*, Frankfurt a. M., 1977 (1959), p. 555-572, Theodor Adorno, *Erziehung nach Auschwitz*, Frankfurt, Suhrkamp Verlag, 1971 (1966).

14 Corine DeFrance et Ulrich Pfeil, *Au service du rapprochement franco-allemand. Dialogue d'historiens de part et d'autre du Rhin*, Paris, La Découverte, 2007, p. 91-103, Rainer Riemenschneider, 2007, *op. cit.*, p. 75-86, Étienne François, 2007, *op. cit.*, p. 73-86, Emmanuel Droit, 2007, *op. cit.*, p. 151-162, Maria Cristina Giuntella, *Enseignement de l'histoire et révision des manuels scolaires dans l'entre-deux-guerres*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 161-190.

L'argument présenté dans cet article est que l'association des thèmes de la réconciliation, de la jeunesse et de l'oubli possède une origine *politique*. Elle s'inscrit dans le contexte de la « politique du passé » (*Vergangenheitspolitik*) de la RFA. Norbert Frei a forgé cette notion pour décrire l'ensemble des actions publiques de gestion de l'héritage du passé dictatorial. La politique du passé de la RFA cherchait à concilier des logiques contradictoires : épurer et reconstruire, reconnaître les torts et ne pas froisser une opinion publique conservatrice, assumer l'héritage juridique de l'ancien État allemand (le Troisième Reich) et signifier son renouveau démocratique, etc.<sup>15</sup> Par ailleurs, cette politique était enchâssée dans le contexte de la rivalité entre les deux Allemagnes. En l'occurrence, la République Démocratique Allemande (RDA) et les communistes français présentaient la RFA comme l'héritière politique du nazisme et du militarisme allemand. La critique était d'autant plus touchante que de nombreux anciens nazis se trouvaient à des postes de responsabilité en République fédérale. Dans ce contexte, des acteurs de la diplomatie ouest-allemande eurent l'idée d'ériger la jeunesse de RFA en symbole du renouveau démocratique et pacifique du jeune État ouest-allemand. Pour eux, les jeunes Allemands ne devaient pas discuter des leçons de la Seconde guerre mondiale avec leurs homologues français car ils devaient au contraire symboliser l'émergence d'une « Allemagne nouvelle ». Cet article raconte la construction sociale et historique de ce discours entre la naissance de la RFA en 1949 et son adhésion à l'Organisation des Nations Unies en 1973.

Outre les nombreux travaux sur les usages du passé dans les relations franco-allemandes<sup>16</sup> et les politiques franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse<sup>17</sup>, ce texte s'adosse à un travail sur les archives des principaux acteurs de cette action publique et celles des organisations qui l'ont contesté, notamment le ministère des Affaires étrangères de la RDA et l'association communiste « Échanges Franco-Allemands » (EFA). J'ai aussi effectué des entretiens au début des années 2000 avec quelques témoins.

15 Norbert Frei, *Vergangenheitspolitik. Die Anfänge der Bundesrepublik und die NS-Vergangenheit*, München, Beck, 1996.

16 Valérie Rosoux, 2002, *op.cit.*, Valérie Rosoux, *Memory and International Negotiation : the Franco-German Case*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2005, p. 155-177, Fabrice Larat, *L'Europe à la recherche d'une figure tutélaire. L'instrumentalisation de la symbolique carolingienne comme tentative de fondation d'un projet politique*, 2006, p. 49-67, Chrysette Nourry, *Le couple franco-allemand. Un symbole européen*, Bruxelles, Bruylant, 2005, Martin Strickmann, *L'Allemagne nouvelle contre l'Allemagne éternelle. Die französische Intellektuellen und die deutsch-französische Verständigung 1944-1950*, Frankfurt am Main, PeterLang, 2004, Maria Cristina Giuntella, 2003, *op. cit.*, p. 161-190, Horst Moller et Jacques Morizet, *Allemagne-France. Lieux et mémoire d'une histoire commune*, Paris, Albin Michel, 1995, Cyril Buffet et Béatrice Hauser, *Haunted by History. Myths in International Relations*, Oxford, Bergham Books, 1998.

17 Monique Mombert, *Les Français et la jeunesse en zone française d'occupation de 1945 à 1949*, Sigmaringen, Deutsches Historisches Institut, 1993, p. 175-199, Mathias Delori, *Les pères fondateurs de l'OFAJ croyaient-ils en leurs mythes ?*, *Allemagne d'aujourd'hui*, 187, 2009, Corinne Defrance, Gilbert Krebs, Ulrich Pfeil et Hans Manfred Bock, *Les jeunes dans les relations franco-allemandes. L'Office franco-allemand pour la jeunesse (1963-2008)*, Paris, Sorbonne nouvelle (OFAJ), 2008, Corinne Defrance et Ulrich Pfeil, *Le traité de l'Élysée et les relations franco-allemandes*, Paris, CNRS éditions, 2005, p. 7-41, Hans Manfred Bock et Ulrich Pfeil, *Les acteurs culturels et la coopération franco-allemande : formes, objectifs, influences*, Paris, CNRS éditions, p. 193-209, Jacqueline Plum, *La jeunesse et la réconciliation des peuples. L'OFAJ, une volonté du Général et du Chancelier*, Paris, Plon, 2005, p. 241-247, Jérôme Vaillant, *L'Office franco-allemand pour la jeunesse : de la réconciliation à la coopération au service de l'Europe*, Paris, L'Harmattan, 2004, Hans Manfred Bock, *Deutsch-französische Begegnung und europäischer Bürgersinn*, Opladen, Leske, OFAJ, 2003, Hans Manfred Bock, *Gesellschaftliche Neubegründung interkulturellen Austauschs. Zur Vorgeschichte und Struktur des DFJW 1949-1963*, *Lendemains*, 107/108, 2002, p. 139-224, Corinne Defrance, Gilbert Krebs, Ulrich Pfeil et Hans Manfred Bock, 2008, *op. cit.*

## DIRE L'AVÈNEMENT D'UNE ALLEMAGNE (OCCIDENTALE) NOUVELLE |

La RFA est officiellement née le 23 mai 1949 sur le territoire des zones d'occupation états-unienne, britannique et française. Affirmer que l'image en France du nouvel État ouest-allemand était négative est un lieu commun. En 1951, un sondage de l'Institut National des Études Démographiques (INED) plaçait la RFA au dernier rang des pays préférés par les Français<sup>18</sup>. En juillet 1954, l'Institut Français de l'Opinion Publique (IFOP) demanda à un panel représentatif de la population française s'ils étaient d'accord ou non avec l'affirmation suivante : « Le peuple allemand aime foncièrement la guerre ». Les personnes interrogées répondirent oui à 51% et non à 29%<sup>19</sup>. Cela ne veut pas dire que tous les Français se représentaient cet État dans les mêmes termes. En effet, la notion « d'opinion publique » pose de multiples problèmes<sup>20</sup> et les sociologues de la mémoire nous mettent en garde, à juste titre, contre les connotations globalisantes et essentialisantes de la notion de « mémoire collective »<sup>21</sup>. Cependant, ces chiffres signalent une tendance générale incontestable.

L'image de la RFA n'était guère plus reluisante du côté des élites politiques<sup>22</sup>. Un débat public intense et passionné avait cours en France au début des années 1950 quant à l'hypothèse de la création d'une armée ouest-allemande dans une Communauté Européenne de Défense (CED) rattachée à l'OTAN. La RDA et les communistes français expliquaient que ce projet déboucherait sur la renaissance du militarisme allemand. Leurs arguments trouvèrent des échos dans d'autres familles politiques. On présente par exemple à juste titre Robert Schuman comme un précurseur de l'entente franco-allemande. Celui-ci réagit de la manière suivante à la demande états-unienne de création d'une armée ouest-allemande : « L'Allemagne vient de trop loin pour être définitivement guérie... Nous autres Français, nous n'avons pas perdu le souvenir de l'attitude des contingents allemands dans l'armée de Napoléon : c'est quand on changeait la fortune qu'ils ont eux aussi changé de camp, à Leipzig. L'Allemagne subit le prestige de la force »<sup>23</sup>. La crainte de voir la RFA renouer avec le militarisme était

18 Alain Girard et Jean Stoetzel, *L'Opinion publique face à la CED*, Paris, Armand Colin, 1956, p. 127-175, p. 153.

19 *Ibid.*

20 Pierre Bourdieu, *L'opinion publique n'existe pas*, 1980 (1973).

21 L'expression « mémoire collective » se trouve dans les écrits de Maurice Halbwachs sur la mémoire. Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Mouton, 1975, 1925. Cette notion fit ensuite l'objet de traductions assimilant la société à un être collectif homogène. Les critiques portent davantage sur cette traduction que sur l'usage de la notion par M. Halbwachs. Voir à ce propos : Sarah Gensburger, *Essai de sociologie de la mémoire : le cas du souvenir des camps annexes de Drancy dans Paris*, *Genèses*, 2005, p. 47-69, Martin Heisler, *The Political Currency of the Past: History, Memory and Identity*, *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 617, 2008, p. 14-24, Marie-Claire Lavabre, *Le fil rouge : sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la FNSP, 1994, Paul Ricœur, *L'écriture de l'histoire et la représentation du passé*, *Annales HSS*, 4, 2000.

22 Voir à ce propos : Thomas Hörber, *The Foundations of Europe. European Integration Ideas in France, Germany and Britain in the 1950's*, Wiesbaden, Verlag für Sozialwissenschaften, 2006.

23 Jacques Bariéty, *La décision de réarmer l'Allemagne, l'échec de la Communauté Européenne de Défense et les accords de Paris du 23 octobre 1954 vus du côté français*, *Revue belge de philologie et d'histoire*, 71(2), 1993, p. 354-383, p. 357.

telle que l'Assemblée nationale française finit par rejeter le projet de CED le 30 août 1954.

Tel est le contexte dans lequel émergea l'idée, à Bonn, de lancer une campagne à destination de l'opinion publique française<sup>24</sup>. Entre 1949 et 1951, la RFA ne possédait pas de ministère des Affaires étrangères, et par conséquent encore moins d'une administration officiellement chargée de promouvoir son image à l'étranger. Pendant ces deux années, une instance rattachée à la chancellerie domina la réflexion sur les modalités d'une action culturelle en France : l'Office de presse et d'information du gouvernement fédéral<sup>25</sup>. Le *Auswärtige Amt* et son service culturel virent le jour en 1951 suite à une révision du statut d'occupation<sup>26</sup>. La représentation diplomatique de la RFA en France put alors se structurer pour devenir une ambassade « normale » en 1955.

Dans un premier temps, les acteurs de l'action culturelle ouest-allemande à l'étranger envisagèrent de développer des instruments classiques de l'action culturelle à l'étranger : ouverture de centres culturels, échanges universitaires, organisation de manifestations artistiques donnant une image positive du pays, etc. Ils se heurtèrent cependant à un problème : l'ambassade du Troisième Reich à Paris avait usé et abusé de ces instruments sous l'occupation de telle sorte que les initiatives de la RFA apparaissaient suspectes<sup>27</sup>. Ce problème était décuplé par le fait que la RDA et les communistes français s'appliquaient à dresser un parallèle entre les timides initiatives diplomatiques de la RFA et l'ambitieuse politique culturelle de l'ambassade du Reich à Paris pendant les années 1940-1944. Pour ce faire, les adversaires de la RFA pouvaient mettre en avant le caractère très incomplet de l'épuration en RFA. De nombreuses critiques se concentraient sur la figure de Hans Globke, un proche conseiller du chancelier Adenauer qui avait participé dans les années 1930 à l'élaboration de lois antisémites.

Herbert Blankenhorn - lui-même ancien membre du parti nazi - était à l'époque le principal conseiller du chancelier Adenauer en matière de politique étrangère. Il occupa aussi dans les années 1950 les positions de chef du service culturel du ministère des Affaires étrangères entre 1951 et 1955, d'ambassadeur à l'OTAN entre 1955 puis, à partir de 1958, d'ambassadeur en France<sup>28</sup>. Avec Wilhelm Hausenstein - le chef de la mission diplomatique à Paris entre 1950 et 1955 -, Blankenhorn convainquit le chancelier d'apporter

24 Ulrich Lappenküper, *Die deutsch-französischen Beziehungen 1949-1963*, München, Oldenbourg, 2001, p. 1709.

25 Arianne D'Angelo, *Promouvoir la RFA à l'étranger. L'exemple de la France (1958-1969)*, Paris, Presses universitaires du Septentrion, 2018.

26 Après la création de la RFA en 1949, les USA, le Royaume-Uni et la France sont restés, formellement, puissances d'occupation. Ces trois pays gardaient notamment un droit de regard sur la politique étrangère et de défense de la jeune République fédérale.

27 Barbara Lambauer, *Otto Abetz et les Français ou L'envers de la Collaboration*, Paris, Fayard, 2001.

28 Birgit Ramscheid, *Herbert Blankenhorn (1904-1991). Adenauers außenpolitischer Berater*, Düsseldorf, Verlag, Droste Verlag, 2006, Hans-Jürgen Döscher, *Seilschaften. Die verdrängte Vergangenheit des Auswärtigen Amts*, Berlin, Propyläen Verlag Berlin, 2005.

un soutien financier et symbolique à des organismes de droit privé susceptibles de promouvoir une image positive de la RFA en France<sup>29</sup>. Les principaux étaient le Bureau International de Liaison et de Documentation (BILD)<sup>30</sup>, la Société pour la coopération supranationale (*Gesellschaft für Übernationale Zusammenarbeit*, GUZ), l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsbourg (IFA) et le Comité Français d'Échanges avec l'Allemagne Nouvelle (CFEAN)<sup>31</sup>. Le BILD et la GUZ furent créés en 1945 par un aumônier militaire français de la base d'Offenburg, dans le pays de Bade. Entre 1945 et 1949, ces associations servirent de relais à la politique d'occupation française en Allemagne. Après la création de la RFA, elle se rapprochèrent du gouvernement fédéral allemand. L'IFA a des racines plus allemandes. Il est né en 1948 à l'initiative de notables de la région de Stuttgart. Même s'il était basé en Allemagne, cet institut organisait quelques manifestations en France. Emmanuel Mounier créa le CFEAN en 1948. À sa mort en 1950, Alfred Grosser est devenu son principal animateur.

Ces organismes se présentaient comme des associations privées animées par des militants de la réconciliation<sup>32</sup>. En réalité, l'auto-désignation remplissait une fonction politique : suggérer l'apolitisme de ces institutions. Or si les animateurs de ces organismes n'étaient effectivement pas des fonctionnaires du service culturel du ministère des Affaires étrangères de la RFA, ils recevaient le soutien financier et symbolique des pouvoirs publics ouest-allemands. Il est donc plus rigoureux de les qualifier, avec Ulrich Krotz, d'« organismes parapublics »<sup>33</sup>.

Quoi qu'il en soit, ces organismes privés ou parapublics développèrent un discours présentant les jeunes de RFA comme les symboles de l'émergence d'une Allemagne (occidentale) nouvelle. Ce discours avait pour première assise les séjours de jeunes Allemands en France. Les autorités fédérales qui subventionnaient ces séjours étaient très soucieuses du comportement des jeunes. Le *Institut für Auslandsbeziehungen*, un organisme de coordination de la politique culturelle allemande à l'étranger, élabora par exemple en 1954 un document intitulé « Douze maximes d'or pour le voyageur allemand ».

29 Ulrich Lappenküper, 2001, *op.cit.*, p. 1709. Blankenhorn a lui-même raconté dans ses mémoires son intérêt pour la jeunesse comme instrument de la politique culturelle de la RFA en France. Voir : Herbert Blankenhorn, *Verständnis und Verständigung. Blätter eines politischen Tagesbuchs 1949-1979*, Frankfurt am Main, Berlin, Propyläen, 1980, p. 347. H. Miard-Delacroix et R. Hudemann ont aussi relevé ce point : Hélène Miard-Delacroix et Rainer Hudemann, *Wandel und Integration. Deutsch-Französische Annäherung der fünfziger Jahre. Mutations et intégration. Les rapprochements franco-allemands dans les années cinquante*, München, Oldenbourg, 2005, Carla Albrecht, *Das Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle als Wegbereiter des Deutsch-französischen Jugendwerk*, 2002, p. 177-189.

30 Henri Ménudier, *La revue Documents et le BILD Paris*, Publications de l'Institut d'Allemand d'Asnières, 2002, p. 233-256.

31 Hans Manfred Bock, *Projekt deutsch-französische Verständigung*, Opladen, Leske, Budrich, 1998.

32 Une partie de l'historiographie a repris à son compte cette caractérisation. Voir notamment : Hans Manfred Bock, 2003, *op.cit.*, Hans Manfred Bock, 1998, *op.cit.*, Hans Manfred Bock et Ulrich Pfeil, 2005, *op.cit.*, p. 193-209, Corine Defrance et Ulrich Pfeil, 2005, *op.cit.*, p. 7-41, John Farquason et Stefan Holt, *Europe from below. An Assessment of Franco-German Population Contacts*, Londres, George Allen and Unwin Ltd, 1975.

33 Ulrich Krotz et Joachim Schild, *Shaping Europe. France, Germany, and Embedded Bilateralism from the Ellysée treaty to Twenty-First Century Politics*, Oxford University Press, 2013, Ulrich Krotz, Parapublic Underpinnings of International Relations: The Franco-German Construction of Europeanization of a Particular Kind, *European Journal of International Relations*, 13(3) 2007, p. 385-417.

La première maxime était :

« Ne l'oublie jamais : en Allemagne tu es un Allemand parmi des millions d'Allemands, à l'étranger par contre tu es l'Allemand et c'est d'après tes paroles et tes actes que l'étranger jugera tes compatriotes ». D'une manière plus générale, ce document recommandait aux jeunes de l'Allemagne fédérale de faire preuve d'une courtoisie extrême et d'une grande discrétion lors des « contacts avec l'étranger<sup>34</sup>.

Ces séjours étaient accompagnés de commentaires dans les revues du BILD, de l'IFA ou du CFEAN. On peut citer à titre d'exemple cet éditorial d'Alfred Grosser dans un des premiers numéros du *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*. L'auteur faisait référence à des articles publiés dans la presse française au sujet de la résurgence du nationalisme en RFA :

« Il est bien vrai que le nationalisme le plus stupidement étroit tend à revivre en Allemagne. (...). Mais on n'a pas le droit de dire: 'ils' n'ont rien compris, 'ils' sont incorrigibles, 'ils' vont recommencer'. Car [ces nationalistes] ne représentent pas toute l'Allemagne. De tous les coins d'Allemagne nous parviennent des appels : 'nous voulons entrer en contact avec l'étranger. Trouvez-nous des Français qui veulent bien nous informer, nous aider, nous recevoir. (...) Assurément, ceux-là non plus ne sont pas toute l'Allemagne. (...) Mais tandis que la minorité nationaliste se recrute surtout dans les anciennes générations, les esprits ouverts se rencontrent surtout chez les jeunes<sup>35</sup>.

A. Grosser illustre son propos un peu plus loin en mentionnant la venue d'un groupe de jeunes invités par le BILD.

L'audience directe de ces organismes resta toujours restreinte. Ils trouvèrent cependant des relais dans les médias dominants. Cette logique est spectaculaire dans le cas du CFEAN. Raymond Aron (Le Figaro), Claude Bourdet (L'Observateur), Alfred Grosser (La Croix, Le Monde), Alain Clément (Le Monde), Jean Lacroix (Esprit), Rémi Roure (Le Monde puis Le Figaro), Jean Schlumberger (Le Figaro) et Antoine Wiss-Verdier (Le Figaro) étaient tous membres du comité éditorial. Par ailleurs, les liens avec les élites politiques ouest-allemandes permirent de réaliser quelques coups médiatiques. Theodor Heuss, le premier président de la RFA (1949-1959), donna par exemple une conférence publique à la Sorbonne en 1959 à l'initiative du CFEAN<sup>36</sup>.

34 Archives du MAE, DGACTION, enseignement, 1948-1961, 194.

35 Alfred Grosser, *Les pharisiens*, 1950, p. 1-6, p. 1.

36 Alfred Grosser, *Une vie de Français*, Paris, Flammarion, 1997, p. 56-57.

Le discours présentant la jeunesse de RFA comme un symbole de « l'Allemagne nouvelle » se heurtait toutefois à un problème : au début des années 1950, les Allemands de moins de vingt ans étaient passés par toutes les instances de socialisation du Troisième Reich, notamment l'école, l'organisation « Jeunesse hitlérienne » (rendue quasiment obligatoire à partir de 1936) et les organisations militaires régulières (comme la Wehrmacht) et irrégulières comme le *Volksturm* ou la *Waffen SS*<sup>37</sup>. Par conséquent, Sarah Boas de Jouvenel avait exprimé une opinion populaire en 1945 quand elle avait expliqué que « les enfants élevés sous le règne de Hitler ont été baignés dans l'atmosphère de la religion du sang et de la race... Ce sont les meilleurs soutiens du nazisme »<sup>38</sup>. Au tournant des années 1940 et 1950, cette croyance dans l'existence d'une « génération de la jeunesse hitlérienne » était généralisée, y compris dans la zone soviétique puis en RDA<sup>39</sup>. On parlait parfois de « génération perdue »<sup>40</sup>.

Un groupe de membres des  
Jeunesses hitlériennes  
© Archives fédérales allemandes.



Les auteurs du récit présentant la jeunesse de RFA comme le symbole de « l'Allemagne (occidentale)<sup>41</sup> nouvelle » s'efforcèrent de déconstruire cette représentation en mobilisant plusieurs arguments. Premièrement, ils relativisèrent le poids des instances de socialisation des jeunes à l'époque

37 À partir de 1944, tous les jeunes de 15 ans et plus furent mobilisés dans la Wehrmacht et dans des unités combattantes spéciales, notamment le *Volksturm* (une milice populaire créée la même année) et la *Waffen SS*.

38 (Sarah Claire Boas de Jouvenel) Ariel, *Rééduquer les Allemands*, Paris, Éditions Médicis, 1945, p. 70.

39 Emmanuel Droit, *Jeunesse allemande et sortie de guerre dans la zone d'occupation soviétique (1945-1949)*, *Vingtième-siècle*, 108, 2010, p. 99-111.

40 Anonyme, *La jeunesse allemande, une génération perdue ?*, 1951, p. 624-627.

41 Jusqu'en 1972, la RFA se présentait comme le seul État allemand légitime. La doctrine Hallstein adoptée en 1955 stipulait même que la RFA couperait les relations diplomatiques avec tout pays qui reconnaîtrait la RDA. C'est une des raisons pour lesquelles ce réseau utilisait le terme « Allemagne » pour parler de la RFA.

du Troisième Reich : « Dans la jeunesse précisément, et très avant dans les rangs de la jeunesse hitlérienne et des *Waffen SS* germait depuis longtemps des critiques et des doutes sur ce que naguère on avait cru être un idéal et une doctrine de salut, et dont la misérable insuffisance humaine et spirituelle s'affirmait de plus en plus »<sup>42</sup>. Par ailleurs, ils mobilisèrent la figure sociale de l'enfant victime. Par exemple, le BILD fit une grande publicité au film de Roberto Rossellini intitulé *Germania anno zero*<sup>43</sup>. Ce film raconte l'histoire tragique d'Edmund, un jeune perdu dans l'Allemagne détruite de l'immédiat après-guerre. Edmund tente de survivre dans un Berlin en ruines et rencontre son ancien instituteur nazi. Celui-ci lui recommande de se débarrasser de son père malade car, « dans la nature, il n'y a pas de place pour les faibles ». Edmund passe à l'acte avant de se suicider dans la scène finale. Dans ce film, le jeune Edmund apparaît comme embrigadé par le nazisme mais, aussi, comme une victime de la folie de la génération précédente et, dans une moindre mesure, de la destruction des villes allemandes par les Alliés.

Affiche du film *Germania anno zero*  
de Roberto Rossellini, 1948



42 Carl Zuckmayer, *Jeunesse dans le 'no man's land'*, 1952, p. 298-305, p. 299.

43 Roberto Rossellini, *Germania anno zero*, Berlin, G.D.B. Film, 1949.

Quelques indices suggèrent que ce discours eut un impact sur le débat public français sur l'Allemagne. À l'époque de la crise de la CED (1950-1954), les auteurs de ce discours se trouvaient sur la défensive. Ils proposaient de faire confiance à la jeunesse allemande, « quelle qu'aient été ses illusions » à l'époque du nazisme<sup>44</sup>. En 1960, en revanche, l'ambassadeur Blankenhorn prenait un ton assuré quand il rendait hommage en France à « la jeunesse allemande » devant l'association de la presse diplomatique française<sup>45</sup>. Il est vrai que ce discours commençait à dépasser les cercles de la diplomatie culturelle ouest-allemande et des organismes de droit privés favorables au rapprochement franco-ouest-allemand. J'explique pourquoi dans la section suivante.

## LA JEUNESSE OUEST-ALLEMANDE DANS LE GRAND RÉCIT DE LA RÉCONCILIATION |

Les relations entre la France et la RFA entrèrent dans une nouvelle phase après le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958. Le 14 septembre, le président français reçut le chancelier Adenauer dans sa demeure de Colombey-les-deux-Églises. En novembre 1961 et janvier 1962, le ministre français de l'Éducation Christian Fouchet présenta aux partenaires européens de la France deux projets visant à créer une confédération politique européenne. Après le rejet par l'Italie et les pays du Benelux de ces « plans Fouchet », la France et la RFA avancèrent sur l'hypothèse d'une coopération politique bilatérale. Cette idée déboucha sur la signature, le 22 janvier 1963, du traité de l'Élysée<sup>46</sup>. Auparavant, le président français et le chancelier allemand s'étaient efforcés de donner un sens public à ce rapprochement bilatéral en posant les bases de ce qui allait devenir le symbolisme de la réconciliation franco-allemande<sup>47</sup>.

Dès lors, le récit sur la jeunesse comme symbole de l'Allemagne (occidentale) nouvelle accéda au statut de discours officiel des deux côtés du Rhin. De Gaulle fit allusion à ce récit lors de la rencontre avec Adenauer à Colombey-les-deux-Églises le 14 septembre 1958. Il expliqua alors au chancelier sa foi dans « la disparition du national-socialisme, non seulement dans les générations plus âgées, mais aussi chez les jeunes [car] c'est une

44 Emmanuel Mounier, *Présentation*, 1949, p. 1-2, p. 2.

45 Herbert Blankenhorn, *Discours français*, Paris, Edition personnelle en 500 exemplaires, 1963, p. 14.

46 Daniel Kosthorst, *Die 'Unerwünschte Liaison'. Thesen zur Vorgeschichte des deutsch-französischen Vertrages vom 22. Januar 1963*, 1997, p. 177-194, Jacques Bariéty, *De Gaulle, Adenauer et la genèse du traité de l'Élysée du 22 janvier 1963*, Paris, Institut Charles de Gaulle, 1992, p. 352-364, Jacques Bariéty, *Les entretiens de Gaulle-Adenauer de juillet 1960 à Rambouillet. Prélude au plan Fouchet et au traité de l'Élysée*, *Revue d'Allemagne*, 2, 1997, p. 167-175, Corine Defrance et Ulrich Pfeil, 2005, *op. cit.*, p. 7-41.

47 Valérie Rosoux, 2002, *op. cit.*, Valérie Rosoux, 2005, *op. cit.*, p. 155-177, Mathias Delori, *Amity Symbolism as a Resource for Conflict Resolution. The Case of Franco-German Relations*, Routledge, 2017, p. 29-53, Mathias Delori, *Franco-German symbolism*, *Academic Foresights*, 2015.

Allemagne nouvelle que nous voyons aujourd'hui »<sup>48</sup>. Lors de sa visite d'État en France en 1961, le président Lübke intégra la jeunesse dans une ode à la réconciliation franco-allemande :



*Rendez-vous compte : deux peuples issus de l'empire de Charlemagne, qui se sont battus pendant des siècles au point qu'on parlait d'inimitié héréditaire, ont choisi de tirer un trait sur le passé afin de construire un avenir pacifique et heureux. Notre jeune amitié a besoin d'un testament solide sur lequel on pourra poursuivre cette construction. C'est la raison pour laquelle vous comprendrez les souhaits du président français de se tourner en particulier vers la jeunesse allemande*<sup>49</sup>.

Lors de son voyage officiel en RFA en septembre 1962, le président de Gaulle prononça un « discours à la jeunesse allemande » en allemand. De Gaulle félicita les personnes présentes « d'être jeunes » et d'être « les fils d'un grand peuple qui parfois, au cours de son Histoire, a commis de grandes fautes et causé de grands malheurs condamnables et condamnés, mais qui, d'autre part, répandit de par le monde des vagues fécondes de pensée, de science, d'art, de philosophie »<sup>50</sup>. À la suite de ce discours, Kurt G. Kiesinger, alors ministre-président du Bade-Wurtemberg, prit la parole et déclara au président français : « Vous avez gagné le cœur de la jeunesse allemande, d'un seul geste de la main, qui efface tout le passé »<sup>51</sup>.

Après sa création en juillet 1963, l'OFAJ devint le point névralgique de la production et de la diffusion du récit sur la jeunesse comme symbole de l'Allemagne (occidentale) nouvelle. De manière coordonnée avec le gouvernement ouest-allemand et les organismes parapublics présentés plus haut, il en modifia quelque peu le contenu. Dans les années 1950, ce récit reposait principalement sur une conception de la jeunesse comme âge de la vie<sup>52</sup>. Le récit énonçait, en substance, qu'il fallait faire confiance à la jeunesse (ouest-)allemande, même si celle-ci avait été socialisée par le Troisième Reich, car il faut faire confiance en la jeunesse en toute circonstance. En 1963, on ne pouvait plus reprocher aux jeunes d'appartenir à la « génération de la jeunesse hitlérienne ». Les moins de 18 ans n'avaient même pas connu la guerre. Dès lors, il était désormais possible d'enrichir ce récit d'une théorie de la jeunesse comme génération : « les jeunes n'ont pas connu la guerre, leurs cerveaux sont tous neufs »<sup>53</sup>. Le paradoxe esquissé dans l'introduction est la conséquence de ce qui précède. Officiellement, l'OFAJ avait pour mission d'éduquer les jeunes à la cause de la paix, donc de

48 Entretien du général de Gaulle et du chancelier Adenauer, le 14 septembre 1958, à Colombey-les-deux-Eglises de 16h00 à 18h30. Source : Archives en ligne du MAE.

49 Heinrich Lübke, *Bundespräsident Lübke an die deutsche Jugend in Ludwigsburg*, 1962, p. 35-36, p. 35.

50 Discours prononcé en allemand le 5 septembre 1962 à Ludwigsbourg. Le discours est consultable sur le site de la Fondation Charles de Gaulle : <http://www.charles-de-gaulle.org> (consulté le 11 décembre 2020).

51 Valérie Rosoux, 2002, *op.cit.*, p. 35.

52 Sur les théories de la jeunesse comme « âge de la vie » ou comme « génération », voir : Gérard Mauger, *Formes et fonction des discours sociaux sur la jeunesse*, Vauclercsson, CRIV, 1986, p. 85-93, p. 87.

53 La jeunesse française et l'Europe, *Documents, revue des questions allemandes*, 1963, p. 46-51, p. 46.

déconstruire les préjugés nationalistes. Cependant, le discours sur les jeunes symboles de l'Allemagne invitait à supposer que les jeunes sont dépourvus de tels préjugés :

- ◆ *Les jeunes savent bien comment on fraternise* (le député Pierre Comte-Offenbach lors du débat de ratification du traité de l'Élysée en juin 1963)<sup>54</sup>.
- ◆ *Les jeunes veulent se rencontrer pour se connaître, pour se juger avec réalisme et sans préjugés, pour voir quel chemin ils peuvent faire ensemble* (F. Altmayer, secrétaire général de l'OFAJ en 1967)<sup>55</sup>.
- ◆ *Il est plus facile aux jeunes qui grandissent dans des pays aux frontières perméables et qui se rencontrent sans préjugés et amicalement, de surmonter un passé funeste, qu'à nous même, leurs aînés* (G. Heinemann, président de la RFA en 1971, au siège de l'OFAJ)<sup>56</sup>.

Ce contexte explique l'orientation pédagogique évoquée en introduction : les jeunes ne devaient pas parler du passé nazi et les organisateurs de rencontres ne devaient pas les inciter à le faire.

Il arrivait que cette prescription entre en conflit avec les objectifs pédagogiques des organisateurs de rencontres. En 1964, l'association Léo Lagrange et les *Falken*<sup>57</sup> de Berlin projetèrent par exemple de réaliser une rencontre de jeunes à Oradour-sur-Glane, un des principaux symboles des crimes nazis en France. La direction de l'OFAJ les en dissuada au motif qu'il « ne sert à rien de vivre sur le passé »<sup>58</sup>. Les *Falken* insistèrent en expliquant que la réconciliation franco-allemande était indissociable de la prise de conscience du caractère « criminel » du « fascisme ». L'affaire remonta jusqu'aux ministères des Affaires étrangères, lesquels proposèrent une solution de compromis : la rencontre pourrait avoir lieu mais sur un autre site, le camp de concentration alsacien de Struthof, jugé moins sensible, et à condition qu'aucun discours ne soit prononcé « aussi bien dans l'enceinte qu'aux abords du camp »<sup>59</sup>.

La création de l'OFAJ ennuya les adversaires de l'action culturelle de la RFA en France. La RDA essaya de réagir en dénonçant la « démagogie ouest-allemande de la réconciliation des jeunes »<sup>60</sup> mais les arguments mobilisés apparaissaient de plus en plus éculés, notamment ceux qui

54 *Journal officiel*, débats parlementaires, 14 juin 1963, Nr 64 AN, p. 3339-3340.

55 François Altmayer, *Jeunesses françaises et allemandes d'aujourd'hui*, 1967.

56 OFAJ, Extraits des allocutions du président Heinemann et du président Pompidou, *OFAJ Informations*, 1971.

57 Une organisation de jeunesse socialiste ouest-allemande.

58 Jacobsahen, Radikale Jugendliche fischen im Trüben, *Kölnische Rundschau*, 1964, p. 3-6..

59 Lettre du ministre des Anciens combattants et victimes de guerre au ministre des Affaires étrangères, Direction des Affaires politiques, sous-direction Europe centrale, 20 mars 1964, *Archives du MAE*, 1672.

60 Radio Moscou Deutschland, 7.2.1963, *Politisches Archiv des Auswärtigen Amts*, Berlin, Europaabteilung, B24-473

insistaient sur le militarisme et le nationalisme des jeunes de RFA<sup>61</sup>. En 1966, le directeur de la section allemande de l'OFAJ eut l'impression que Bonn était en train de gagner la bataille de l'opinion publique française. Les jeunes Français venaient « en nombre » pour découvrir « la nouvelle Allemagne démocratique »<sup>62</sup>. L'histoire de la rivalité Est/Ouest dans le champ des rencontres franco-allemandes de jeunes allait toutefois connaître un dernier rebondissement.

## UN RÉCIT BROUILLÉ PAR LA PRÉSENCE D'ANCIENS NAZIS À L'OFAJ |

En 1966, les responsables de l'association française pro-RDA « Échanges Franco-Allemands » découvrirent qu'un ancien colonel SS siégeait au Conseil d'administration de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Fritz Artl n'était pas un nazi banal. Il avait été condamné par contumace pour crimes de guerre en Pologne et en Union Soviétique. L'information, relayée dans la presse française et ouest-allemande, fit un peu de bruit sans toutefois générer de véritable scandale<sup>63</sup>. Artl fut discrètement invité à démissionner de ses fonctions et remplacé par une personnalité moins controversée.

Cette histoire rebondit un an plus tard avec le début de ce que les anciens employés de l'OFAJ appellent parfois « l'affaire Beate Klarsfeld ». En France, beaucoup connaissent les époux Klarsfeld pour le combat qu'ils menèrent à partir des années 1970 pour retrouver des anciens nazis et collaborateurs ayant échappé à l'épuration. En Allemagne, on connaît surtout Beate en raison de la gifle qu'elle infligea le 7 novembre 1968 au chancelier Kiesinger pour protester publiquement contre son passé nazi. Peu de gens savent que ces deux histoires, dont le point commun est l'engagement des époux Klarsfeld pour un travail de mémoire sur la Shoah, débutèrent un an plus tôt à l'Office franco-allemand pour la jeunesse. À l'époque, Beate occupait un emploi de secrétaire à l'OFAJ. En septembre 1967, soit un an avant l'épisode de la gifle, elle publia un article dans le journal *Combat* dans lequel elle critiquait l'accession à la chancellerie de Kurt Georg Kiesinger<sup>64</sup>. Elle trouvait regrettable que les députés allemands aient choisi pour ce poste un ancien membre du parti nazi qui avait, qui plus est, occupé un poste de haut-fonctionnaire sous le Troisième Reich<sup>65</sup>. Cet article lui valut d'être renvoyée de l'OFAJ. Sa lettre

61 Ulrich Pfeil, Les réactions de la RDA à la création de l'OFAJ, *Documents*, 52, 1997, p. 72-79, Ulrich Pfeil, *Die anderen deutsch-französische Beziehungen. Die DDR und Frankreich 1949-1990*, Köln, Böhlau Verlag, 2004.

62 Otto Werner Gehring, *Zwei Jahre Deutsch-Französisches Jugendwerk*, *Deutsche Jugend*, 1966, p. 57-64, p. 60.

63 Anonyme (1966). Un ex-officier SS retiré de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. *La Marseillaise* ; H. Schmitt, Un Nazi pour la jeunesse, *Témoignage Chrétien*, 1966.

64 Klarsfeld, Le sommeil trouble de l'Allemagne, *Combat*, 21 juillet 1967.

65 Pendant la guerre, Kiesinger occupa le poste de responsable de la propagande à l'étranger au ministère des Affaires étrangères.

de licenciement, signée par le Secrétaire général français de l'époque, expliquait que Beate Klarsfeld avait enfreint le « devoir de réserve » lié à sa fonction en publiant cet article et que cela constituait une « faute grave ».

Le 7 novembre 1968, Beate Klarsfeld assène une gifle monumentale au chancelier ouest-allemand et ancien membre du parti nazi, devenu notable de la Démocratie-Chrétienne  
© Roger Viollet Photo



Suite au renvoi de Beate, les Klarsfeld découvrirent, grâce à l'aide de la RDA<sup>66</sup>, que plusieurs anciens membres du parti nazi occupaient des fonctions dirigeantes à l'OFAJ, y compris quelques « gros poissons »<sup>67</sup>. Outre le cas de l'ancien SS écarté en 1966, ils dénoncèrent la présence au Conseil d'administration de Karl Kuno - qui fut membre du parti nazi et des Sections d'Assaut (SA) - et de Luitpold Werz, également membre du parti nazi et impliqué directement dans le génocide des Juifs<sup>68</sup>. Serge et Beate Klarsfeld informèrent la presse du fait que près de la moitié des membres allemands du Conseil d'administration de l'OFAJ étaient des anciens nazis. Ils soulignèrent aussi la différence de traitement entre Beate - obligée de quitter l'OFAJ d'une manière qu'ils estimaient « humiliante » (pour faute grave) - et l'ancien colonel SS Fritz Artl qui put « démissionner de lui-même » pour ne pas gêner l'action de l'Office<sup>69</sup>. Par ailleurs, Les Klarsfeld exploitèrent une maladresse du gouvernement de Bonn. Les statuts de l'OFAJ prévoyaient

66 Entretien avec Serge Klarsfeld, Paris, le 12 octobre 2004.

67 Entretien avec Serge Klarsfeld, Paris, le 29 juillet 2002.

68 Beate Klarsfeld, *Partout où ils seront*, Paris, Éditions et publications Premières, 1972, p. 59.

69 Idem.

que les contentieux entre les agents et la direction fussent tranchés par une commission binationale composée d'un magistrat français et d'un magistrat allemand. Or le juge désigné par Bonn était, lui-aussi, un ancien membre du parti nazi. Comble de l'ironie, il avait adhéré le 1<sup>er</sup> mai 1933, soit le même jour que Kiesinger. Les Klarsfeld s'interrogèrent publiquement : ce magistrat est-il le mieux placé pour juger du caractère « fautif » et « grave » d'un article critiquant l'accession à la chancellerie d'un ancien « camarade » ? La presse des deux pays s'empara de l'affaire<sup>70</sup>. En France, le *Canard Enchaîné* ironisa : « notons que, selon la phrase du Generalsekretär, être antinazi constitue une 'faute grave'. *Dont acte*. Et conseillons à la Jeunesse franco-allemande d'aller fraterniser sous d'autres bannières ! »<sup>71</sup>.

## CONCLUSION |

L'Affaire Beate Klarsfeld connut un dernier soubresaut pendant la révolte de mai 1968 en France. Avec son « comité d'action et de solidarité franco-allemand », Beate Klarsfeld occupa le siège de l'OFAJ à Paris pour exiger que toutes les rencontres franco-allemandes de jeunes puissent « permettre aux participants de confronter librement les problèmes politiques de leurs pays »<sup>72</sup>. Cet appel fut relayé par le journal *Le Monde*<sup>73</sup>. Deux mois plus tard, à l'occasion du cinquième anniversaire de sa création, l'OFAJ organisa un colloque à l'hôtel Lutetia<sup>74</sup>. Bien que le lieu fût chargé d'histoire<sup>75</sup>, le colloque se déroula sans incident. L'OFAJ put ensuite reprendre le cours de ses activités.

La bataille symbolique autour de la jeunesse de RFA s'estompa au cours des années suivantes pour trois raisons extérieures au champ des rencontres franco-allemandes de jeunes. Premièrement, le rapprochement franco-(ouest)allemand du début des années 1960 eut un impact positif sur l'image de la RFA en France<sup>76</sup>. Dès lors, le premier enjeu de politique symbolique qui avait présidé aux relations franco/ouest-allemandes des années 1950 apparaissait moins saillant. Deuxièmement, le social-démocrate

70 Les archives de l'OFAJ à Berlin comportent un dossier comprenant 126 articles de la presse écrite publiés entre 1967 et 1968 sur l'affaire Beate Klarsfeld et l'OFAJ.

71 T. Muret, Un curieux Office, *Le Canard enchaîné*, 4 octobre 1967.

72 Beate Klarsfeld, Pour une transformation démocratique de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, *Le Monde*, 30 mai 1968.

73 *Op. Cit.*, Beate Klarsfeld s'exprima aussi dans *Combat* : Beate Klarsfeld, L'élection du chancelier Kiesinger est le symbole de la faillite de la dénazification. Prenons garde à la renaissance du nazisme en Allemagne !, *Combat*, 4 mai 1968.

74 *KongreßDFJW 1968 = Colloque OFAJ 1968*, Paris, OFAJ, 1969.

75 Pendant la guerre, l'hôtel avait accueilli la Kommandantur. Il avait ensuite servi de centre d'accueil pour les déportés de retour des camps.

76 Jacques René Rabier a étudié différents sondages d'opinion. Il montre que les représentations réciproques se sont « normalisées » en 1963. La RFA est devenue le 5<sup>ème</sup> pays préféré des Français, une position prévisible si l'on tient compte des déterminants « normaux » de l'image d'un pays à l'étranger (sa taille, sa proximité géographique, etc.). Jacques René Rabier, *Imagologie. Préjugés français. Préjugés allemands*, *Revue de psychologie des peuples*, 23(2), 1968, p. 186-202.

Willy Brandt devint en 1969 le quatrième chancelier de la RFA. Du fait de son passé personnel d'opposant au nazisme, il symbolisait, à lui seul, l'avènement d'une Allemagne occidentale nouvelle. Il put d'ailleurs incarner visuellement ce récit le 7 décembre 1970 en s'agenouillant devant le mémorial du ghetto de Varsovie, un geste qui lui valut le prix Nobel de la paix. Enfin et surtout, le nouveau chancelier s'engagea dans une politique de normalisation des relations avec le bloc de l'Est et la RDA. Cette *Ostpolitik* culmina le 21 décembre 1972 avec la signature à Berlin-Est du traité fondamental entre les deux Allemagnes. Un an plus tard, la RFA devint le 133<sup>ème</sup> État des Nations Unies (et la RDA le 134<sup>ème</sup>). Ces changements eurent un impact immédiat au niveau de la coopération culturelle franco-(ouest-)allemande. Sans abandonner totalement le champ du symbolisme politique, l'OFAJ se recentra sur sa mission éducative. En 1973, il lança un important programme de recherche sur les dynamiques des rencontres interculturelles franco-allemandes. Ces recherches conclurent qu'on apprend mieux à se connaître en s'informant sur l'histoire du pays voisin et en confrontant les perspectives des uns et des autres sur le passé. Depuis les années 1990, l'OFAJ fait officiellement du « travail sur le passé » ou du « travail de mémoire » une de ses priorités.

